

# POLITIQUE INTÉGRÉE DE GESTION

**AIRFAL INTERNATIONAL, S.L.**

Chez AIRFAL INTERNATIONAL S.L., notre raison d'être est d'apporter avec passion des solutions pour améliorer le monde, la mission de l'entreprise étant de créer des solutions durables dans les environnements ATEX et de faire de cela une expérience inoubliable.

Conscients de l'importance que revêt aujourd'hui pour l'entreprise la satisfaction des besoins et des attentes de ses clients, la protection et l'amélioration de l'environnement, la sécurité des membres de l'écosystème AIRFAL INTERNATIONAL S.L. et la sécurité de l'information, nous mobilisons les ressources nécessaires pour que nos activités se déroulent et soient soutenues par la mise en place d'un Système Intégré de Management de la Qualité et de l'Environnement, fondé sur les exigences établies par les normes UNE-EN ISO 9001:2015, UNE-EN ISO 14001:2015 et IEC/EN 80079-34:2018.

Les principes sur lesquels repose le système intégré de management sont les suivants :

- Établir des objectifs et des cibles axés sur l'évaluation de la performance et l'amélioration continue de nos activités dans chacune des normes qui composent le système de management d'AIRFAL INTERNATIONAL S.L.
- Reconnaître l'importance de la participation, de la communication, de l'information et de la formation de nos collaborateurs, en les rendant parties prenantes, engagés et responsables des objectifs de l'entreprise.
- Respecter les exigences de la législation et de la réglementation applicables à notre activité, les engagements pris envers les clients et les parties intéressées, ainsi que toutes les règles internes ou lignes de conduite auxquelles l'entreprise se soumet en lien avec les systèmes de management d'AIRFAL INTERNATIONAL S.L.
- Collaborer et co-crée avec toutes nos parties prenantes afin d'obtenir des résultats plus efficaces et bénéfiques pour tous.
- Le travail en équipe avec la pleine implication de l'ensemble du personnel, dans la plus grande transparence et communication. Nous créons l'environnement de travail approprié pour que le personnel s'implique dans la réalisation des objectifs de l'organisation.
- Un engagement, en constante évolution, en faveur de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap intellectuel.

- Un engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la prévention de la pollution, en cherchant à minimiser l'impact environnemental de nos activités et de celles de nos parties intéressées.
- Garantir la santé et la sécurité au travail de tous les membres d'AIRFAL, en favorisant l'intégration de la sécurité dans tous les domaines productifs de l'entreprise, indissociable de chacun des processus d'AIRFAL. Nous encourageons la communication, la formation et la participation de toute la structure hiérarchique de l'entreprise afin de réduire au maximum l'accidentalité au sein de la compagnie.
- Protéger les actifs informationnels contre toutes les menaces, qu'elles soient internes ou externes, délibérées ou accidentelles, dans le but de garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des systèmes d'information conformément à la norme ISO 27001.

La Direction d'AIRFAL s'engage à maintenir ces piliers sur lesquels repose notre système intégré de management, ainsi qu'à mettre en place les méthodologies appropriées pour que le Système évolue en fonction des besoins de l'entreprise, des membres qui la composent et de ses clients et parties intéressées.